

## STAPA IL HYDROLAN 618 Aluminium en pâte

Version 1.4      Date de révision: 06.02.2017      Numéro de la FDS: 102000000226      Date d'impression: 19.11.2018  
Date de la première version publiée: 08.01.2014

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : STAPA IL HYDROLAN 618 Aluminium en pâte

Numéro de la matière : 020181HV0

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : ECKART GmbH  
Guentersthal 4  
91235 Hartenstein

Téléphone : +499152770

Téléfax : +499152777008

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : msds.eckart@altana.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

GBK Gefahrgut Büro GmbH, Ingelheim, Germany:

From outside US: : (001) 352-323-3500

(First call in English, response in your language is possible)

US & Canada (toll free) : 1-800-5355-053

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Matières solides inflammables, Catégorie 1      H228: Matière solide inflammable.

Irritation oculaire, Catégorie 2      H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central      H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

##### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Facilement inflammable      R11: Facilement inflammable.

## STAPA IL HYDROLAN 618 Aluminium en pâte

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 19.11.2018
1.4	06.02.2017	102000000226	Date de la première version publiée: 08.01.2014

Irritant

R36: Irritant pour les yeux.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer  
sommolence et vertiges.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H228 Matière solide inflammable.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence :

**Prévention:**  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P261 Éviter de respirer les vapeurs.

**Intervention:**  
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: Poudre spéciale pour incendies de métaux.  
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: Sable sec.

**Stockage:**  
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**Élimination:**  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.



## STAPA IL HYDROLAN 618 Aluminium en pâte

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 19.11.2018
1.4	06.02.2017	102000000226	Date de la première version publiée: 08.01.2014

---

- En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
- Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.  
Enlever les lentilles de contact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.
- Risques : Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pas d'information disponible.
- 

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Sable sec  
Poudre spéciale contre les feux métalliques
- Moyens d'extinction inappropriés : Eau  
Mousse  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
poudre ABC

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ces informations ne sont pas disponibles.

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un équipement de protection individuelle.
-

## STAPA IL HYDROLAN 618 Aluminium en pâte

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 19.11.2018
1.4	06.02.2017	102000000226	Date de la première version publiée: 08.01.2014

---

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.  
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Éviter la formation de poussière.  
Enlever toute source d'ignition.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.  
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Ne pas rincer à l'eau.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Éviter la formation de poussière.  
Assurer une ventilation adéquate.

Éviter la formation de particules respirables.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

---

## STAPA IL HYDROLAN 618 Aluminium en pâte

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 19.11.2018
1.4	06.02.2017	102000000226	Date de la première version publiée: 08.01.2014

---

Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Garantir absolument la mise à la terre des récipients et des appareils. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.

Éviter la formation de poussière. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau. Ne pas laisser sécher.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-inflammables.  
Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.  
Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) : 4.1B, Matières dangereuses solides inflammables

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations ne sont pas disponibles.

## STAPA IL HYDROLAN 618 Aluminium en pâte

Version 1.4      Date de révision: 06.02.2017      Numéro de la FDS: 102000000226      Date d'impression: 19.11.2018  
Date de la première version publiée: 08.01.2014

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base (Date de la version)
aluminium en poudre (stabilisée)	7429-90-5	VME	10 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE (2012-07-01)
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
aluminium en poudre (stabilisée)	7429-90-5	VME (poudre)	5 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE (2012-07-01)
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
aluminium en poudre (stabilisée)	7429-90-5	VME	10 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE (2012-07-01)
Information supplémentaire	Valeurs limites réglementaires contraignantes			
aluminium en poudre (stabilisée)	7429-90-5	VME (Fraction alvéolaire)	5 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE (2012-07-01)
Information supplémentaire	Valeurs limites réglementaires contraignantes			
aluminium en poudre (stabilisée)	7429-90-5	VME	5 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE (2012-05-10)
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
propane-2-ol	67-63-0	VLCT (VLE)	400 ppm 980 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE (2005-02-01)
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			

##### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
aluminium (7429-90-5)	Travailleurs	Inhalation	long term – local effects	3,72 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Oral(e)	long term – systemic effects	3,95 mg/kg
propane-2-ol (67-63-0)	Travailleurs	Contact avec la peau	long term – systemic effects	888 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	long term – systemic effects	500 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Ingestion	long term – systemic effects	26 mg/kg
	Consommateurs	Contact avec la	long term – systemic	319 mg/kg

## STAPA IL HYDROLAN 618 Aluminium en pâte

Version 1.4      Date de révision: 06.02.2017      Numéro de la FDS: 102000000226      Date d'impression: 19.11.2018  
Date de la première version publiée: 08.01.2014

	s	peau	effects	
	Consommateurs	Inhalation	long term – systemic effects	89 mg/m <sup>3</sup>
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine (1760-24-3)	Travailleurs	Inhalation	long term – systemic effects	35,5 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	long term – systemic effects	5 mg/kg
	Travailleurs	Contact avec la peau	short term – systemic effects	5 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	long term – systemic effects	2,5 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	long term – systemic effects	8,7 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	long term – systemic effects	2,5 mg/kg
	Consommateurs	Contact avec la peau	short term – systemic effects	17 mg/kg

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
aluminium (7429-90-5)	Eau douce	0,0749 mg/l
	clarification plant	20 mg/l
	Sol	28 mg/kg
propane-2-ol (67-63-0)	Eau douce	140,9 mg/l
	Sédiment d'eau douce	552 mg/kg
	Eau de mer	140,9 mg/l
	Sédiment marin	552 mg/kg
	STP	2251 mg/l
	N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine (1760-24-3)	Eau douce
Eau de mer		0,0062 mg/l
clarification plant		25 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,22 mg/kg
Sédiment marin		0,022 mg/kg
Sol		0,0085 mg/kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle



## STAPA IL HYDROLAN 618 Aluminium en pâte

Version 1.4      Date de révision: 06.02.2017      Numéro de la FDS: 102000000226      Date d'impression: 19.11.2018  
Date de la première version publiée: 08.01.2014

---

- Protection des yeux : Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.
- Protection des mains  
Matériel : Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle)
- Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact). Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
- Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection à manches longues  
Chaussures de sécurité
- Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire lorsque la valeur limite d'exposition est dépassée.
- En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**
- Eau : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
- 

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : Solide pâteux  
Couleur : argent  
Odeur : de solvant  
Seuil olfactif : Donnée non disponible  
pH : Donnée non disponible  
Point de congélation : Donnée non disponible  
Point/intervalle d'ébullition : 82 °C
-

## STAPA IL HYDROLAN 618 Aluminium en pâte

Version 1.4      Date de révision: 06.02.2017      Numéro de la FDS: 102000000226      Date d'impression: 19.11.2018  
Date de la première version publiée: 08.01.2014

---

Point d'éclair	: 13 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Auto-inflammabilité	: n'est pas auto-inflammable
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1,3 - 2,0 gcm <sup>3</sup>
Masse volumique apparente	: Donnée non disponible
Hydrosolubilité	: Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Temps d'écoulement	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Non explosif Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réaction avec les acides, les solutions alcalines, les halogènes et les oxydants.  
Sous l'action des acides et des solutions alcalines, formation possible d'hydrogène.  
Le mélange réagit lentement avec l'eau en libérant de l'hydrogène.  
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Ne pas laisser sécher.

---

## STAPA IL HYDROLAN 618 Aluminium en pâte

Version 1.4      Date de révision: 06.02.2017      Numéro de la FDS: 102000000226      Date d'impression: 19.11.2018  
Date de la première version publiée: 08.01.2014

---

Chaleur, flammes et étincelles.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides  
Bases  
Oxydants  
Composés fortement halogénés

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Contact avec l'eau ou l'air humide : Ces informations ne sont pas disponibles.

Décomposition thermique : Ces informations ne sont pas disponibles.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

##### Composants:

##### **7429-90-5:**

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard

##### **67-63-0:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg

##### **1760-24-3:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): env. 2.400 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50: 1,49 - 2,44 mg/l

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

##### Produit:

Remarques: Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

##### Produit:

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

---

## STAPA IL HYDROLAN 618 Aluminium en pâte

Version 1.4      Date de révision: 06.02.2017      Numéro de la FDS: 102000000226      Date d'impression: 19.11.2018  
Date de la première version publiée: 08.01.2014

---

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.  
Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques.  
Les solvants risquent de dessécher la peau.

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Donnée non disponible

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

### 12.6 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Remarques: Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Le code européen des déchets : 12 01 04 - fines et poussières de métaux non ferreux

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.  
En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Vider les restes.

---

## STAPA IL HYDROLAN 618 Aluminium en pâte

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 19.11.2018
1.4	06.02.2017	102000000226	Date de la première version publiée: 08.01.2014

---

Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.  
En accord avec les réglementations locales et nationales.

---

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

<b>ADR</b>	: UN 1325
<b>IMDG</b>	: UN 1325
<b>IATA</b>	: UN 1325

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

<b>ADR</b>	: SOLIDE ORGANIQUE INFLAMMABLE, N.S.A. (Pâte de pigments d'aluminium)
<b>IMDG</b>	: FLAMMABLE SOLID, ORGANIC, N.O.S. (Aluminium pigment paste)
<b>IATA</b>	: Flammable solid, organic, n.o.s. (Aluminium pigment paste)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

<b>ADR</b>	: 4.1
<b>IMDG</b>	: 4.1
<b>IATA</b>	: 4.1

#### 14.4 Groupe d'emballage

<b>ADR</b>	
Groupe d'emballage	: II
Code de classification	: F1
Numéro d'identification du danger	: 40
Étiquettes	: 4.1
Code de restriction en tunnels	: (E)
<b>IMDG</b>	
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 4.1
No EMS Numéro	: F-G,S-G
<b>IATA</b>	
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 448
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 445

---

## STAPA IL HYDROLAN 618 Aluminium en pâte

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 19.11.2018
1.4	06.02.2017	102000000226	Date de la première version publiée: 08.01.2014

---

Instruction d' emballage (LQ)	:	Y441
Groupe d'emballage	:	II
Étiquettes	:	Flammable Solid
Remarques	:	IMDG Code segregation group 15 - Powdered metals

### 14.5 Dangers pour l'environnement

#### ADR

Dangereux pour l'environnement : non

#### IMDG

Polluant marin : non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).	:	Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).
--	---	---

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrases R

R11	:	Facilement inflammable.
R20	:	Nocif par inhalation.
R36	:	Irritant pour les yeux.
R41	:	Risque de lésions oculaires graves.
R43	:	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53	:	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R67	:	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### Texte complet pour phrase H

H225	:	Liquide et vapeurs très inflammables.
H228	:	Matière solide inflammable.
H317	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	:	Provoque des lésions oculaires graves.

## STAPA IL HYDROLAN 618 Aluminium en pâte

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 19.11.2018
1.4	06.02.2017	102000000226	Date de la première version publiée: 08.01.2014

---

H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	: Nocif par inhalation.
H336	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	: Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Flam. Sol.	: Matières solides inflammables
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accelérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

## STAPA IL HYDROLAN 618 Aluminium en pâte

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date d'impression: 19.11.2018
1.4	06.02.2017	102000000226	Date de la première version publiée: 08.01.2014

---

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR